

Tranquillité d'esprit

UNE PROTECTION
RASSURANTE
ADAPTÉE À VOUS

METTEZ UN FREIN À VOS INQUIÉTUDES.

Notre plan de protection automobile vous permet d'anticiper les contrecoups d'un bris mécanique. Pour un maximum de satisfaction, vous aurez droit à une assistance et à un soutien qui assureront votre bien-être à tous les niveaux, et ce, où que vous soyez. Redécouvrez le plaisir de conduire en toute sérénité. Notre plan de protection se conforme à vos moindres besoins et nécessités.

REMARQUES

Période de propriété prévue et habitudes de conduite

Mois:	Km:
-------	-----



Malgré le fait que le nom, le logo ou les coordonnées de PPP Protection Automobile pourraient apparaître à quelque endroit que ce soit dans le présent dépliant et malgré le fait que PPP Protection Automobile soit une marque de commerce utilisée par Le Groupe PPP Itée, il est expressément entendu que Le Groupe PPP Itée demeure le seul et unique administrateur du contrat en ce qu'il agit en conformité avec les exigences législatives imposées par les provinces où le Contrat est distribué.

Ce document représente un résumé du contrat. Veuillez vous référer au contrat pour de plus amples renseignements sur les exclusions et modalités d'applications du contrat. Ce dernier prévaut sur le présent dépliant et certaines restrictions s'appliquent.

1 800 463-4436

programme *Allié*

PLAN DE PROTECTION
AUTOMOBILE

Un imprévu pourrait vous coûter très cher

Certains contretemps occasionnent des frais impondérables qui nécessitent le remplacement de composantes mécaniques dispendieuses.

Une fois la garantie du fabricant arrivée à échéance, vous et votre véhicule ne serez plus à l'abri des onéreux coûts qu'engendre un bris mécanique.

Exemples de coûts de réparations

Barre stabilisatrice arrière	88,03 \$
Moteur essuie-glace avant	423,95 \$
Bras de suspension avant	518,28 \$
Radiateur	679,02 \$
Pompe à carburant	458,38 \$
Alternateur	604,91 \$
Servodirection	722,94 \$
Arbre d'essieu	749,42 \$
Condenseur d'air climatisé	772,37 \$
Compresseur d'air climatisé	1 063,71 \$
Module électronique allumage	1 214,29 \$
Injecteur	351,93 \$

Évitez ces importantes répercussions financières

Avec le plan de protection automobile Programme Allié, vos dépenses inattendues seront absorbées et vous serez assuré d'obtenir une réparation de qualité. De plus, le montant que vous payez aujourd'hui vous protège contre les hausses constantes du coût des pièces automobiles, de la main-d'œuvre et de l'inflation.

Composantes couvertes

	Base	Étendue	Supérieure
Moteur (essence ou diesel)			
Moteur hybride et électrique			
Transmission (automatique)			
Transmission (manuelle)			
Boîtier de transfert (véhicules 4 X 4)			
Traction avant			
Différentiel (avant et arrière)			
Turbo			
Sur compresseur			
Joint d'étanchéité et bagues			
Système de refroidissement			
Direction avant			
Freins			
Système d'alimentation de carburant			
Allumage électronique			
Électricité			
Suspension avant			
Suspension arrière			
Climatiseur et système de chauffage			
Composante multimédia et centre d'information			

Règles d'admissibilité et de couverture:

Véhicule de 12 ans d'âge admissible, consulter le marchand vendeur pour voir si le véhicule est admissible;

Durée pour les véhicules récents afin d'atteindre un maximum de 10 ans et 200 000 kilomètres;

Durée pour les véhicules d'occasion afin d'atteindre un maximum de 12 ans et 240 000 kilomètres;

Limites de responsabilités à 2 500 \$, 5 000 \$ et totale;

Remboursement de 100 \$ par jour pour frais d'hébergement et repas jusqu'à concurrence de 500 \$

Remboursement de 75 \$ pour le remorquage du véhicule en supplément du remboursement CAA;

Remboursement de 50 \$ par jour pour location de véhicule jusqu'à concurrence de 350 \$;

Franchise à 0 \$, 50 \$, 100 \$ et 250 \$;

Dans le cas où un événement malheureux surviendrait, soit le vol non retrouvé ou une perte totale, nous remboursons au prorata du nombre de jours non écoulés si le propriétaire n'a pas fait de réclamation

Transférable au prochain propriétaire.*

*L'adhésion d'un an au CAA-Québec, CAA North & East Ontario, CAA South Central Ontario, CAA Niagara et CAA Atlantique est non transférable.

Assistance Routière digne de confiance



En optant pour un plan de protection automobile Programme Allié, vous devenez membre* de CAA-Québec** pour un an.***

*Une Adhésion d'un an de Base/Classique au CAA-Québec ou son renouvellement si déjà membre. **CAA-Québec, CAA North & East Ontario, CAA South Central Ontario, CAA Niagara et CAA Atlantique.

***Moyennant des frais supplémentaires, l'Adhésion est optionnelle pour la limite de responsabilité à 2 500 \$ dont les termes sont de 24 mois et moins.

Une panoplie de services supplémentaires exclusifs aux membres

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Ajustements mécaniques mineurs, survoltage, crevaison, livraison d'essence, déverrouillage de portières, remorquage et plus (24/24 et 7/7).

SERVICES-CONSEILS AUTOMOBILES

Judicieux conseils lors de l'achat ou de la vente de votre véhicule et réponses à toutes vos questions concernant le vaste domaine de l'automobile.

CENTRES D'INSPECTION AUTOMOBILE

Pour l'inspection complète de votre véhicule par des mécaniciens experts, afin de vous éviter de mauvaises surprises. (Indisponible dans certaines régions).

GARAGES RECOMMANDÉS

Garantie nationale 1 an / 20 000 km (pièces et main-d'œuvre) au moment d'une réparation effectuée dans un garage recommandé CAA-Québec.

PROGRAMME DE CONCILIATION ET DE MÉDIATION

Pour les membres CAA-Québec, CAA-Québec vous viendra en aide pour tout différend qui pourrait survenir entre vous et Groupe PPP.

Beaucoup d'autres avantages et économies!

Pour plus de détails sur les avantages de l'Adhésion CAA-Québec, visitez CAAquebec.com ou procurez-vous une brochure dans un point de service CAA-Québec.

MDCAA-Québec et le logo CAA-Québec sont des marques de commerces détenues par, et dont l'utilisation est accordée par, l'Association Canadienne des Automobilistes.

Réclamations simples

- 1 PRÉSENTEZ-VOUS CHEZ LE COMMERÇANT VENDEUR DE VOTRE PLAN OU CONTACTEZ LE **1 800 463-4436** 24 H/24 H, 7/7

- 2 AYEZ VOTRE NUMÉRO DE CONTRAT ET VOS PREUVES D'ENTRETIEN EN MAIN

- 3 VOTRE RÉCLAMATION SERA PRISE EN CHARGE PAR LE RÉPARATEUR ACCRÉDITÉ

Pièces couvertes

MOTEUR (ESSENCE OU DIESEL)	Base	Étendue	Supérieure
Bloc-cylindres et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées :			
Vilebrequin			
Coussinets de paliers			
Pistons			
Segments			
Bielles			
Coussinets de bielles			
Arbre à cames			
Coussinets d'arbre à cames			
Culasse			
Soupapes			
Guide de soupapes			
Culbuteurs			
Tiges de poussoirs			
Poussoirs hydrauliques			
Couvercle avant			
Chaîne de distribution et pignons			
Courroie de distribution et pignons tendeurs			
Collecteur d'admission			
Roues dentelées			
Arbres de contrepoids			
Amortisseur de vibration			
Couvercles de soupapes			
Carter d'huile			
Pompe à huile			
Supports de moteur			
Pompe à eau			

MOTEUR HYBRIDE ET ÉLECTRIQUE	Base	Étendue	Supérieure
Moteur électrique			
Câbles à haute tension			
Convertisseur de courant / continu-alternatif			
Chargeur de batterie			
Génératrice			

TRANSMISSION (AUTOMATIQUE)	Base	Étendue	Supérieure
Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées :			
Pompe à huile			
Boîtier de soupapes			
Convertisseur de couple			
Modulateur à dépression			
Régulateur			
Arbre principal			
Embrayages			
Bandes			
Tambours			
Jeux d'engrenage			
Roulements internes			
Coussinets			
Bagues de scellement interne			
Supports de transmission			

TRANSMISSION (MANUELLE)	Base	Étendue	Supérieure
Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées :			
Arbre principal			
Jeux d'engrenage			
Fourchettes			
Synchroniseurs			
Roulements internes			
Coussinets			

BOÎTIER DE TRANSFERT (VÉHICULES 4 X 4)	Base	Étendue	Supérieure
Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées :			
Arbre principal			
Jeux d'engrenage			
Chaîne et pignons			
Roulements internes			
Coussinets			

TRACTION AVANT	Base	Étendue	Supérieure
Boîtier de transmission finale et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées :			
Boîtier porteur			
Jeux d'engrenage			
Chaîne et pignons			
Roulements internes			
Coussinets			
Supports du boîtier			
Joint homocinétiques			
Joint universels			

DIFFÉRENTIEL (AVANT ET ARRIÈRE)	Base	Étendue	Supérieure
Carter et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées :			
Boîtier porteur			
Jeux d'engrenage			
Roulements internes			
Coussinets			
Ensemble d'embrayage autobloquant interne			
Arbres d'essieu			
Joint universels			
Support d'arbre de transmission			
Arbres de transmission			
Moteur d'enclenchement électrique et à dépression du boîtier de transfert			
Ensemble de blocage de moyeu (4x4)			

TURBO	Base	Étendue	Supérieure
Carter			
Pièces internes			
Soupapes du turbo-compresseur			
Détecteur et contrôle électronique du turbo compresseur			
Refroidisseur intermédiaire			

SUR COMPRESSEUR	Base	Étendue	Supérieure
Carter			
Toutes les pièces internes			
Soupapes de dérivation			
Refroidisseur intermédiaire			

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ ET BAGUES	Base	Étendue	Supérieure
Joint d'étanchéité et bagues pour pièces énumérées dans le plan de base			

SYSTÈME DE REFOIDISSEMENT	Base	Étendue	Supérieure
Radiateur du moteur (sauf par corrosion)			
Pompe à eau			
Moteur du ventilateur du radiateur			
Embrayage hydraulique du ventilateur			

DIRECTION AVANT	Base	Étendue	Supérieure
Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées :			
Ensemble de soupape de direction à crémaillère			
Axe de secteur denté			
Coussinets et montant de crémaillère			
Capteur de vitesse			
Pompe de servodirection et poulie			
Réservoir de liquide			
Axes principaux et intermédiaires de direction			
Bagues et joints d'étanchéité			
Refroidisseur de la servodirection			
Biellettes de direction			
Bras de renvoi			
Canalisations			

FREINS	Base	Étendue	Supérieure
Maître-cylindre			
Servofreins			
Cylindres de roues			
Compensateur de freinage			
Étriers de freins à disque			
Pistons			
Bagues d'étanchéité			
Câblage de freins à main			
Système antiblocage de freins (ABS)			
Système de contrôle de traction			
Canalisations			

SYSTÈME D'ALIMENTATION DE CARBURANT	Base	Étendue	Supérieure
Pompe à carburant			
Injecteur			
Pompe d'injection			
Distributeur d'injection			
Canalisations			
Pompe à dépression			
Capteurs			
Sonde thermique			

ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE	Base	Étendue	Supérieure
Module électronique de l'allumage			
Éléments électroniques de l'allumage			
Bobine d'induction (coil)			

ÉLECTRICITÉ	Base	Étendue	Supérieure
Alternateur			
Régulateur de voltage			
Démarrreur			
Solénoïde du démarrage			
Moteur d'essuie-glace avant et arrière et tringlerie			
Module de délai			
Pompe de lave-glace avant et arrière			
Activateur de verrouillage des portières			
Servo du régulateur de vitesse			
Module du régulateur de vitesse			
Moteur des lève-glaces électriques			
Moteur et engrenage de réglage de sièges électriques			
Interrupteurs manuels : d'essuie-glace avant et arrière, du dégivreur arrière, des lève-glaces électriques, des lumières, du ventilateur de la chaufferette, des clignotants, des verrouillages des portières, du toit ouvrant, des sièges électriques, du régulateur de vitesse			
Éléments de commande électronique de la transmission automatique			

SUSPENSION AVANT	Base	Étendue	Supérieure
Rotules			
Bras de suspension supérieur et inférieur et coussinets			
Fusée de roulement			
Roulements de roues			
Barres stabilisatrices et coussinets			
Biellettes de suspension			
Barres antiroulis et coussinets (exclut amortisseurs)			

SUSPENSION ARRIÈRE	Base	Étendue	Supérieure
Rotules			
Bras de suspension supérieur et inférieur et coussinets			
Fusée de roulement			
Roulements de roues			
Barres stabilisatrices et coussinets			
Biellettes de suspension			
Barres antiroulis et coussinets (exclut amortisseurs)			

CLIMATISEUR ET SYSTÈME DE CHAUFFAGE	Base	Étendue	Supérieure
Compresseur			
Embrayage du compresseur			
Condenseur			
Évaporateur (si ces pièces ont été installées par le fabricant ou sont des pièces d'origine)			
Tube à orifice			
Canalisations de l'air climatisée			
Accumulateur			
Déshydrateur			
Interrupteur de haute et basse pression			
Joint d'étanchéité et bagues			
Gaz réfrigérant (lors d'une réparation couverte) radiateur de la chaufferette			
Moteur du ventilateur de la chaufferette avant et arrière			
Canalisations du système de chauffage			

COMPOSANTES MULTIMÉDIAS ET CENTRE D'INFORMATION	Base	Étendue	Supérieure
Système de navigation GPS			
Écran tactile			
Centre d'information caméra et sonar de marche arrière			
Commande de téléphone main libre Bluetooth			
Commande par contrôle et reconnaissance vocale			
Lecteur DVD/Blu-ray			
Système de divertissement incluant les écrans dans les appuie-tête arrière			

Pour le plan supérieur, nous assumerons les réparations à toutes autres pièces du véhicule, en plus de celles ci-haut énumérées, à l'exception de celles spécifiquement exclues à la clause 12 du contrat et présenté ci-dessous.

EXCLUSIONS : Sont exclus de la couverture les frais de diagnostic (sauf si expressément listés au taux forfaitaire Mitchell pour une réparation aux pièces couvertes), l'entretien prescrit par le manufacturier, les mises au point, bougies, fils de bougies, bougies de préchauffage, filtres, équilibrage des roues, pièces de carrosserie, boyaux, courroies, réparations au câblage électrique, câblage fibre optique, éléments chauffants (tels que : miroir chauffant, siège chauffant, dégivreur électrique, volant chauffant, etc.), plaquettes et sabots de freins, disques et tambours de freins, système d'échappement, composantes d'embrayage manuel et hydraulique, disque à embrayage et plateau, roulement de débrayage, tringlerie manuelle, papillons des gaz d'admission, pièces du système antipollution, sondes à oxygène, boulons, amortisseurs, dispositifs de sécurité (incluant les coussins gonflables et leurs composantes électroniques), glaces, verre de fusion, balais d'essuie-glaces, phares scellés, ampoules, fusibles, émetteurs électroniques, démarrage à distance, antiviol, toutes pièces autres que celles du fabricant, batteries, batterie du véhicule électrique/hybride, garnitures intérieures, bourrelets d'étanchéité, moulures, métal poli, chrome, sellerie, tissus, tapis, peinture, ornements extérieurs et intérieurs, pare-chocs, tôlerie de la carrosserie, châssis et cadre, pneus, roues, jantes de roues. Les liquides et l'alignement ne sont pas couverts sauf s'il y a nécessité de les changer consécutivement à un bris mécanique couvert.